

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
**RÉUNIES**

et de leurs **GROUPES** de **ROANNE, VIENNE** et **VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

*Secrétaire général* : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	{	France et Colonies Françaises . . . . .	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.337 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du Mardi 11 Février, à 20 h. 30**

**1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :**

M<sup>lle</sup> Pavalier (Andrée), 90, rue de Charlieu, Roanne (Loire), parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Guillaume (F.), 1, rue de Machine, Louveciennes (Seine-et-Oise), parrains M<sup>lle</sup> S. Gindre et M. H. Gindre. — M. l'abbé Barge (Jean), 30, rue Sainte-Hélène, Lyon, parrains MM. Domet de Vorges et Tronchet. — M. le D<sup>r</sup> Abel, 19, boulevard Maurice-Clerc, à Valence (Drôme), parrains MM. Réveillat et Josserand. — M<sup>me</sup> Théobald (M.), 159, rue Nationale, Olivet (Loiret), parrains MM. D<sup>r</sup> Riel et Guillemoz. — M<sup>lle</sup> Cavalléra (Jeanne), 7, rue Brison, Roanne (Loire), parrains MM. Bertrand et Larue. — M. Goux (L.), professeur au Lycée Périer, boulevard Périer, Marseille (Bouches-du-Rhône) (réintégration). — M. Ratgris (François), préparateur en pharmacie, 4, rue de Marseille, Lyon (Rhône) (réintégration). — M. Kremli (Vladimir), 147, cours Emile-Zola, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Battetta et Gabier. — M<sup>lle</sup> Dalphin (Marguerite), 24, chemin Feuillat, Lyon, parrains MM. Pouchet et Pelletier. — M. Bollard, instituteur, 15, rue Niepce, Lyon, parrains MM. Queney et Nétien.

**2<sup>o</sup> Questions diverses.**

Je signalerai encore dans mes récoltes de la région des Fontanus les espèces suivantes, me réservant d'en compléter la liste plus tard :

- Fegatella conica* Corda (Les Fontanus et fontaine au hameau du Bersend).  
*Preissia commutata* Lindb. (Rochers aux Fontanus et vers le Pont des Tines, entre Beaubois et le Pont du Ré).  
*Marchantia polymorpha* L. (Les Fontanus et Beaufort : passage en escaliers à côté de l'église).  
*Aneura pinguis* Dum. (Les Fontanus).  
*Aneura pinguis* Dum. var. *angustior* Hook. (Entre Beaubois et le Pont du Ré).  
*Metzgeria conjugata* Lindb. et *M. furcata* Dum. (Entre les Fontanus et le Pont du Ré).  
*Pellia Neesiana* Limp. (Les Fontanus et sentier du Bersend).  
*Alicularia scalaris* Corda (Sentier du Bersend).  
*Sphenobolus exsectus* Steph. (Beaubois).  
*Lophozia Hatcheri* Steph. (Les Fontanus).  
*Lophozia Hornschuchiana* Macoun. (Les Fontanus).  
*Lophozia quinqueidentata* Cogn. (*Id.*).  
*Plagiochila asplenioides* Dum. (Les Fontanus, sentier du Bersend).  
*Cephalozia bicuspidata* Dum. (*Id.*).  
*Calypogeia Trichomanis* Corda (*Id.*).  
*Lepidozia reptans* Dum. (Les Fontanus, sentier du Bersend, Beaubois).  
*Blepharostoma trichophylla* Dum. (Fontanus, sentier du Bersend, Beaubois).  
*Diplophyllum obtusifolium* Dum. (Les Fontanus).  
*Diplophyllum albicans* Dum. (*Id.*).  
*Scapania aequiloba* Dum. (Entre les Fontanus et le Pont du Ré).  
*Radula complanata* Dum. (Les Fontanus).

Mentionnons encore une Hépatique stérile que nous rapportons à *Eucalyx hyalinus* Breidl. (Sentier du Bersend).

## La plaine d'Ambronay en septembre 1935

PAR Georges NÉTIEN

Le 21 juin 1931, la Section botanique organisait, sous la direction de M. POUZET, une herborisation dans la plaine d'Ambronay. Les nombreuses herborisations faites dans cette région, par notre Société, s'expliquent par un tapis végétal où abondent espèces méridionales et montagnardes. C'est la présence de ces plantes, à floraison automnale, qui nous fait choisir cette plaine et le 15 septembre, sous la direction de M. LINCOT, spécialiste éclairé de la région, nous parcourons, de Pont-d'Ain à Ambronay, prairies et gravières.

Nous ne citerons que les espèces fleuries rencontrées. Cette liste s'ajoute à celle que nous avons publiée en 1931<sup>1</sup>.

En quittant la gare de Pont-d'Ain, nous rencontrons l'*Ambrosia artemisiaefolia*, puis, passant la rivière d'Ain, nous abordons une première prairie où botanistes et mycologues de la Société des Naturalistes de l'Ain et de la Section Botanique de Lyon, cueillent les odorantes fleurs du *Scabiosa suaveolens* et *Spiranthes autumnalis*. Dans la strate herbacée où domine l'*Andropogon ischaemum*, nous notons :

<sup>1</sup> G. NÉTIEN, Excursion botanique d'Ambronay, Hameau du Vorgey (Ain), *Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon*, 1931, n° 15, p. 120, 121.

*Asperula cynanchica.*  
*Leontodon proteiformis* var. *glabrum.*  
*Euphorbia Gerardiana.*  
*Reseda phyteuma.*  
*Linaria spuria.*  
*Thesium divaricatum.*  
*Pimpinella saxifraga.*  
*Carlina vulgaris.*  
*Dianthus sylvestris.*  
*Teucrium montanum.*  
*Artemisia campestris.*  
*Linum usitatissimum.*

*Ononis spinosa.*  
*Plantago cynops.*  
*Sideritis hyssopifolia.*  
*Genista pilosa.*  
*Senecio flosculosus.*  
*Eruchastrum Pollichii.*  
*Euphrasia vulgaris.*  
*Veronica officinalis.*  
*Veronica spicata.*  
*Polygala vulgaris.*  
*Eryngium campestre.*  
*Carlina acaulis* var. *caulescens.*

Une strate arbustive clairsemée dans laquelle nous remarquons particulièrement les *Salix* (*S. alba, incana, triandra*), le *Crataegus monogyna*, le *Berberis vulgaris* et les buissons épineux du *Rhamnus saxatilis*. En longeant la rivière parmi les fourrés denses de *Salix* et de *Bouleaux*, nous rencontrons quelques espèces montagnardes fleuries : Lieu dit « les Brotteaux ».

*Aconitum Napellus.*  
*Chærophyllum hirsutum.*  
*Circium oleraceum.*  
*Cardamine amara.*  
*Dipsacus pilosus.*

*Pimpinella magna.*  
*Petasites major.*  
*Impatiens Noli-tangere.*  
*Peucedanum oreoselinum.*

Une série de prairies plus sèches sont explorées en direction d'Ambronay, nous y rencontrons de nouvelles espèces fleuries :

*Artemisia camphorata* var. *virgata.*  
*Scilla autumnalis.*  
*Allium fallax.*  
*Biscutella laevigata.*  
*Brunella grandiflora.*  
*Ajuga chamaepitys.*

*Inula montana.*  
*Silene otites* (fruits).  
*Fumana procumbens.*  
*Helianthemum pulverulentum.*  
*Hieracium Pilosella.*  
*Erythraea centaurium.*

En comparant les listes de juin pour cette plaine d'Ambronay, avec celles de septembre, le xérophytisme de cette flore apparaît très nettement, et l'intérêt s'accroît par la présence de ces plantes des montagnes du Bugey, qui grâce à la rivière d'Ain, sont charriées jusqu'à cette plaine. Les groupements phytosociologiques sont peu individualisés, on peut, d'une manière très générale, les assimiler au *Xerobrometum erecti*.

Voici quelques plantes observées dans les cultures autour de la rivière :

*Euphorbia exigua.*  
 — *falcata.*  
*Teucrium Botrys.*  
*Erigeron canadensis.*  
*Passerina annua.*  
*Linaria auriculata.*

*Galeopsis Ladanum.*  
*Galeopsis intermedia.*  
*Stachys annua.*  
*Anagallis arvensis.*  
*Chondrilla juncea.*

Voici également dans les parties humides une série de plantes rencontrées :

*Cyperus fuscus.*  
*Cyperus flavescens.*  
*Juncus lamprocarpus.*  
*Epilobium hirsutum.*  
*Hypericum tetrapterum.*

*Lythrum Salicaria.*  
*Spirea Ulmaria.*  
*Equisetum ramosissimum.*  
*Carex maxima.*  
*Eupatoria cannabinum.*

L'herborisation se termine par la visite des gravières du P.-L.-M., près du hameau du Vorgey. Le xérophytisme de la flore s'accroît, et nous récoltons un ensemble de plantes méridionales :

*Hyssopus officinalis.*  
*Ononisatrix.*

*Helichrysum Stoechas.*  
*Centaurea calcitrapa.*

Puis parmi les graviers recouverts par *Cladonia endivefolia* :

*Anthyllis Vulneraria.*  
*Alyssum montanum.*  
*Matricaria inodora.*  
*Stachys recta.*  
*Bupleurum falcatum.*

*Odontites serotina.*  
*Dianthus carthusianorum.*  
*Epilobium rosmarinifolium.*  
*Malva Alcea.*

Nous regagnons la gare d'Ambronay, puis son village, où nous visitons son abbaye célèbre, d'un pur style gothique.

Il me reste à remercier M. LINGOT, de nous avoir guidés dans cette magnifique région d'Ambronay et j'espère que, l'année prochaine, nos deux Sociétés se retrouveront pour une nouvelle exploration.

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

### Sur l'amplitude du vol chez « *Culex pipiens* » (Diptères « Culicidæ »)

PAR M. le Dr E. ROMAN

La question de l'amplitude du vol des Moustiques préoccupe à juste titre les hygiénistes. Les recherches de LEPRINCE et ORENSTEIN, 1916, LEPRINCE et GRIFFITHS, 1917, R.-E. WRIGHT, 1918, C.-W. METZ, 1918, ont démontré que certains Anophèles des pays chauds peuvent accomplir des vols dépassant 1 kilomètre ; en Hollande, SWELLENGREBEL, 1929, a trouvé des femelles d'*A. maculipennis* Meig. à plus de 3 kilomètres des gîtes larvaires. Il est généralement admis que les *Culicinae* et les *Aedinae* citadins ont des mœurs bien plus sédentaires (J. GUIART, 1918). En l'absence de précisions concernant *Culex pipiens* L., je crois intéressant de rapporter l'observation qui va suivre.

Dans un établissement hospitalier, où de nombreux gîtes ont été précédemment exterminés, une recrudescence importante de Moustiques est signalée, à partir du 26 juin, à peu près exclusivement dans quatre pavillons contigus. L'un d'entre eux X<sub>1</sub>, le long du bord sud de l'hôpital, se trouve dans cette direction à une distance importante des constructions du voisinage ; à l'ouest, après un petit bâtiment tout proche, occupé à l'époque par des bureaux, s'étend une vaste place publique ; au nord existe à proximité un service d'urgence, dont deux saillants parallèles sont respectivement à 30 et 70 mètres de X<sub>1</sub>, mais qui ne m'a pas fourni de renseignements suffisamment précis pour qu'il en soit tenu compte. Les trois autres pavillons envahis sont à l'est de X<sub>1</sub> ; entre les façades vis-à-vis de X<sub>1</sub> et du plus éloigné X<sub>4</sub>, il y a un espace libre de 80 mètres. Dans cet intervalle se trouvent dispersés quelques jeunes arbres plantés l'automne précédent, dont les maigres frondaisons sont distantes entre elles et des bâtisses avoisinantes d'au moins 9 mètres, en sorte que nulle part leur feuillage ne constitue un rideau continu. Le 4 juillet, à la suite d'un débordement de vidange, je découvre dans les fondations de X<sub>1</sub>, tout près de la façade la plus proche de X<sub>4</sub>, une nappe stagnante